



Etats Généraux du Travail Social Inter-région Grand Sud

27 juin 2014

UFR de Pharmacie
27 bd Jean Moulin- 13005 Marseille

- 08h45 :** Accueil des participants
- 09h15 :** Propos introductifs
- 10h00 :** Présentation du contexte de la journée et des travaux en ateliers
- 10h15 :** Travaux en ateliers : 5 ateliers thématiques (*voir ci-dessous*)
- 13h00 :** Déjeuner (*Possibilité de déjeuner au restaurant universitaire -voir fiche d'inscription*)
- 14h30 :** Restitution des ateliers
- 15h20 :** Echange avec la salle
- 15h50 :** « Accusé de réception » par 2 grands acteurs impliqués dans la démarche au niveau national
- 16h10 :** Conclusion de M. Pascal Etienne, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Languedoc-Roussillon

Journée animée par M. Gérard Sanvicens, administrateur de l'Uriopss Provence-Alpes-Côte-D'azur/Corse

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enquete.ressource.free.fr/limesurvey/index.php?sid=99636&lang=fr>



Etats Généraux du Travail Social

Inter-région Grand Sud

27 juin 2014

Atelier 1

Gouvernance et management

Place de l'utilisateur et de l'intervenant social dans cette gouvernance ?

- Quelles nouvelles gouvernances promouvoir dans le cadre de l'intervention sociale ?
- La gouvernance et l'organisation des politiques publiques régissant l'intervention sociale et ses différents champs prend-elle en compte l'utilisateur et permet-elle aux intervenants sociaux cette prise en compte dans le cadre de leur intervention ?
- Dans un paysage complexe et mouvant, comment favoriser, organiser et fluidifier les partenariats pour qu'ils soient plus efficaces, mieux coordonnés afin de faciliter l'accès aux droits des usagers ?
- Quelle articulation entre les professionnels, les usagers et les personnes ressources (aidants informels, bénévoles) ?
- Comment simplifier les organisations, les dispositifs, les procédures existantes ?
- Quelles articulations peut-on mettre en place avec les autres politiques publiques notamment avec la politique de la ville et son déploiement dans les quartiers ?
- Comment lutter contre la violence faite aux travailleurs sociaux et aux usagers par la multitude des structures, services et lieux d'accueil qui donnent un sentiment d'impuissance et de « bricolage » ?

- Quelle forme de management des travailleurs sociaux privilégier ?
- Les formes de management à l'œuvre permettent-elles aux intervenants sociaux d'être effectivement garants des droits et de la dignité de la personne accueillie ou accompagnée ? Y-a-t-il des formes de management à privilégier et des espaces de travail à aménager pour garantir cette effectivité ?

- Quelle est la place faite aux « usagers » dans la gouvernance des structures sociales et médico-sociales ?
- Au-delà des espaces formels imposés par la loi, de quelle manière la gouvernance participe-t-elle à une reconnaissance de la place des « usagers » ?
- Comment s'organise la représentation formelle des « usagers » ? Quelles nouvelles gouvernances sont à promouvoir pour une participation de chacun ? ...

Atelier 2

Formation Initiale et continue

Quelle formation pour permettre à l'intervenant social d'être garant des droits et de la dignité de la personne ?

- Quelle est la part prise par la question de la place des « usagers » dans la formation des intervenants sociaux ?
- A quels types de contenus cette question renvoie-t-elle ? Comment cette question est-elle abordée ?
- Dans quelles mesures la formation permet-elle à l'intervenant social d'être garant des droits et de la dignité de la personne ?
- Quelles compétences sont à développer, à acquérir à partir de la formation, initiale et/ou continue pour une meilleure prise en compte des « usagers » ? ...

Atelier 3

L'accueil et l'accompagnement

Quels leviers pour lever les freins et ouvrir la participation des personnes et la pleine expression de leurs droits?

- Quelles modalités d'accueil et d'accompagnement sont à privilégier pour favoriser le projet et la participation des usagers, la pleine expression de leurs droits ? Et où se situe la responsabilité de chaque intervenant ?
- Quelle place est accordée / reconnue à la personne accompagnée ?
- Quels sont les positionnements relationnels qui soutiennent les compétences et potentialités des personnes ?
- Dans quelle mesure la pluralité des interventions, des intervenants impacte-t-elle la place accordée à la personne accompagnée ?
- Comment promouvoir des pratiques qui laissent une place aux personnes accompagnées et reconnaissent ses potentialités, ses compétences ?

Atelier 4

Compétences des usagers

Quelle(s) reconnaissance(s) pour favoriser leur participation ?

- Quelles représentations des usagers les politiques sociales véhiculent-elles ?
- Ces représentations sont-elles prégnantes dans les dispositifs, outils proposés et mis en place ?
- Quelle conception de l'utilisateur est véhiculée par l'offre de service ? L'intervention sociale s'appuie-t-elle davantage sur les manques et les insuffisances ou sur le développement des ressources et des potentialités des personnes ?
- Comment favoriser la prise en compte des capacités des usagers ? Comment prendre en compte l'expertise de la personne accompagnée dans l'accompagnement ?
- Comment favoriser leur expression ?
- Quels types d'intervention peuvent contribuer à renforcer l'accès à la citoyenneté des personnes accompagnées ? ...

Atelier 5

Hébergement et logement : quelle participation effective des usagers ?

- Les outils favorisant la participation existent, mais qu'en est-il de l'usage, de l'utilisation de ces outils dans le dispositif hébergement logement ?
- Quelle place pour le travailleur social dans l'accompagnement de la représentativité des usagers ? Quel rôle donner au CCRPA pour accompagner la construction de la représentation des usagers et permettre de faire émerger au mieux leurs demandes ?
- Quelle place et quel lieu d'expression pour les personnes sans logement : sans abris, expulsées sans solution, en risque de marginalisation à défaut de réponse immédiate ?
- Quelles réponses aux usagers face à la multiplication des intervenants et dispositifs et aux insuffisances des réponses aux besoins ?
- Comment prendre en compte la notion du « temps » pour l'utilisateur qui construit son parcours dans ce dispositif précisément ?
- Quelles pistes d'amélioration pour aménager la place de chacun (utilisateur et travailleur social) dans le dispositif hébergement-logement ?